

CONSULTATION DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DE LA LOI LOI SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLICS (LRTP - H150)

PRÉSENTATION ACG
30 JANVIER 2019



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département des infrastructures
Office cantonal des transports

30/01/2019 - Page 1

DEUX CONSULTATIONS EN COURS :

- **Enquête publique sur la modification du schéma directeur du réseau sur rail (article 4, alinéa 3 de la LRTP)**
 - ⇒ Du 8 janvier au 6 février 2019 (30 jours)

- **Consultation des communes sur la modification du schéma directeur du réseau sur rail (article 4, alinéa 4 de la LRTP)**
 - ⇒ Du 2 janvier au 15 février 2019 (45 jours)
 - ⇒ Selon art. 4 al. 4, la prise de position doit se faire sous la forme d'une résolution du Conseil Municipal

- ⇒ En complément, et suite à l'engagement de M. Dal Busco, le train de lois modifiant la LRTP et ouvrant un nouveau crédit d'investissement est également soumis à avis des communes

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR DU RÉSEAU SUR RAIL

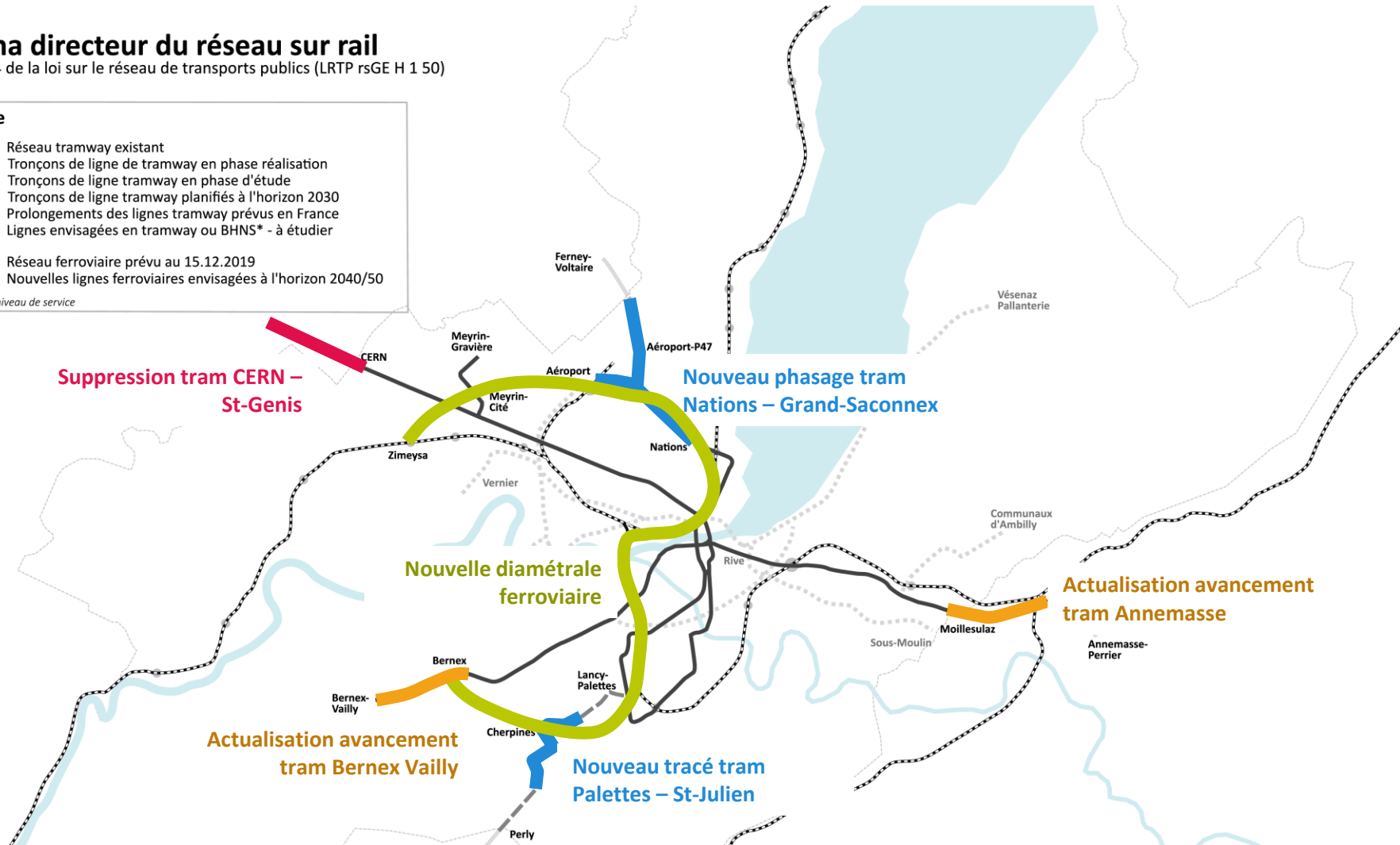
Modifications apportées à la version de 2013

Schéma directeur du réseau sur rail
selon art. 4 de la loi sur le réseau de transports publics (LRTP rsGE H 1 50)

Légende

- Réseau tramway existant
- Tronçons de ligne de tramway en phase réalisation
- Tronçons de ligne tramway en phase d'étude
- Tronçons de ligne tramway planifiés à l'horizon 2030
- Prolongements des lignes tramway prévus en France
- Lignes envisagées en tramway ou BHNS* - à étudier
- Réseau ferroviaire prévu au 15.12.2019
- Nouvelles lignes ferroviaires envisagées à l'horizon 2040/50

*Bus à haut niveau de service



> ACTUALISATION DES DISPOSITIONS EXISTANTES

- Mise en conformité du texte
- ⇒ Suppression de la notion de crédit annuel moyen, et de plafond annuel de dépenses (précédemment 70 MCHF maximum) au profit d'un crédit d'investissement global
- ⇒ Tout financement de nouveau projet fait désormais l'objet d'un projet de loi de financement dédié

> ACTUALISATION DES PROJETS DÉJÀ INSCRITS DANS LA LOI VERSION 2013

ACTUALISATION PROJETS TRAMWAY

INSCRITS

Cornavin - Meyrin/CERN (TCMC)

Bernex - Bernex-Vailly (TCOB 2ème étape)

Palettes - Cherpines - Perly Frontière (-St-Julien) (TGSJ)

Nation - Grand-Saconnex - P47 (TNGS)

P47 - Ferney-Voltaire & Grand-Saconnex - Aéroport (TNGS 2ème étape)

Interfaces tram Autres

Interfaces tram CEVA

Moillesulaz - Frontière (- Annemasse)

Modification du mode

Prolongement tramway CERN – St-Genis

> *remplacé par un axe de bus à haut niveau de service (BHNS) dans un premier temps*

ACTUALISATION

PROJETS TROLLEYBUS, BUS ET BUS ÉLECTRIQUE

INSCRITS

CERN – Frontière (- Saint-Genis)

Cherpines – Bernex

Cressy – Bernex

Interface Aéroport

Jonction – stade de la Praille

Axe fort Moyenne ceinture – avenue de l'Ain

Axe fort Moyenne ceinture – route de Pré Bois

Axe fort Moyenne ceinture – secteur Etang

Onex - Cressy

Rive – Communaux d'Ambilly (Axe Frontenex)

Rive – Communaux d'Ambilly (Axe Frontenex) - Mesures d'accompagnement

Rive – Cornavin

Genève – Vernier

Hopital – Grands Esserts

Prairie-Acacias-Vernets (PAV) – Grands Esserts – Veyrier

Avenue Louis-Casaï (requalification)

ABANDONNÉS OU REPORTÉS À TRÈS LONG TERME

Communaux d'Ambilly - Annemasse

Eaux-Vives – Pallanterie

> en attente d'un développement urbain à la Pallanterie

> NOUVELLE DISPOSITION :

Possibilité de subventionnement cantonal pour la partie communale d'un projet de transports publics

> OBJECTIFS

- Amélioration du traitement urbain des projets de transports publics
- Meilleure coordination et acceptabilité des projets
- Sont concernés les projets d'extension du réseau de tram, mais également les axes de transport sur pneus

> PRINCIPES GÉNÉRAUX :

- DP cantonal : 100 % canton
- DP communal : DP communal : 50% canton maximum dans le périmètre de l'espace routier (l'aménagement des espaces publics et trottoirs reste à la charge des communes), après déduction d'éventuelles subventions (fédérale (ex: programme d'agglomération), intercommunale (ex: FIE)...), à l'image de ce qui est pratiqué avec la Ville de Genève
- Les modalités précises du cofinancement seront définies dans une mise à jour du cahier des charges relatif à l'utilisation du domaine public en vue de l'exploitation des Transports publics genevois

Pour les projets inscrits à la LRTP, un crédit de subvention de 81,5 MF est prévu.

NOUVEAU PROJET DE LOI

- > CRÉDIT D'INVESTISSEMENT DE 53 MF
- > QUATRE NOUVEAUX PROJETS FINANCÉS :

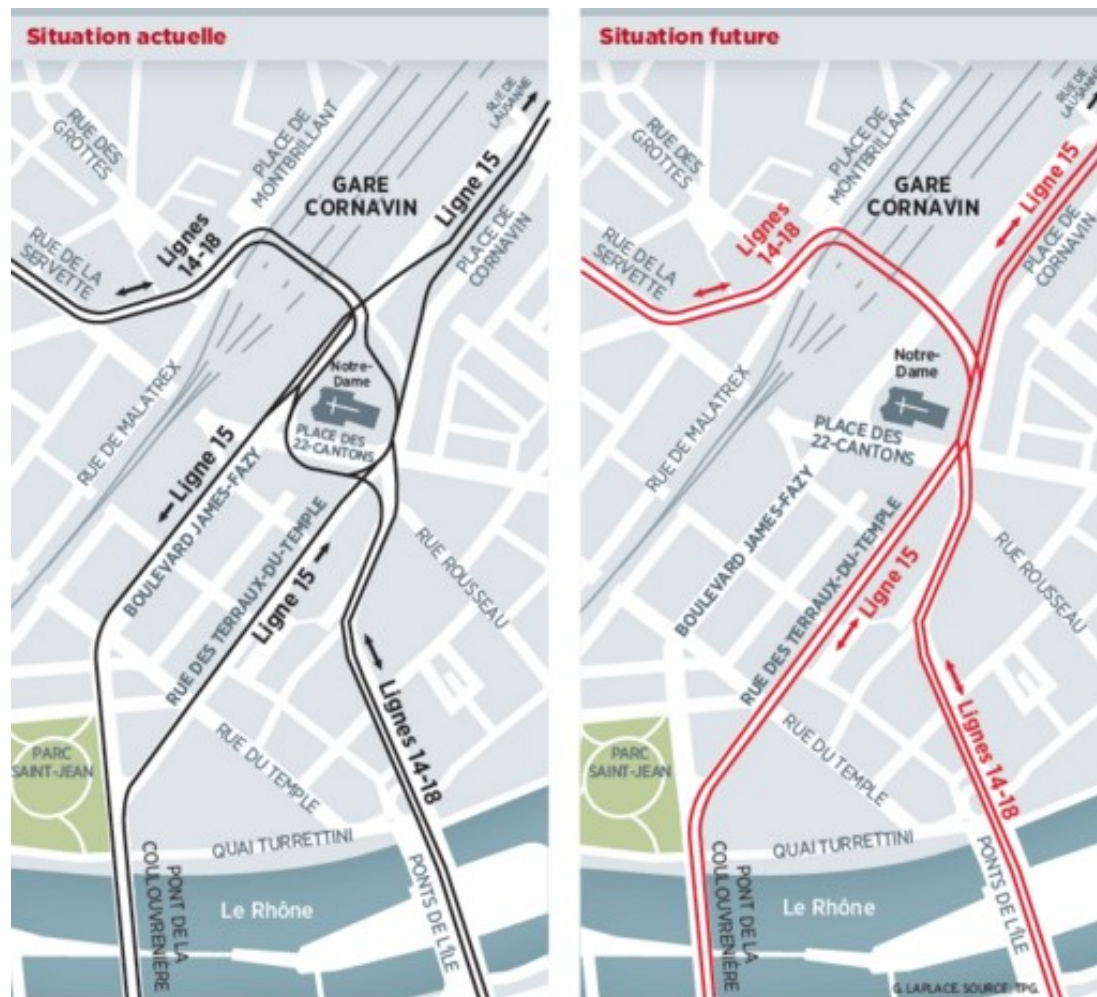
- Nouvelle ligne 4 Aéroport - Rive - (Communaux d'Ambilly) en bus électriques à recharge rapide (10 MF)
- Electrification ligne 22 Nations – Plan-les-Ouates (5,2 MF)



NOUVEAU PROJET DE LOI

➤ QUATRE NOUVEAUX PROJETS FINANCÉS :

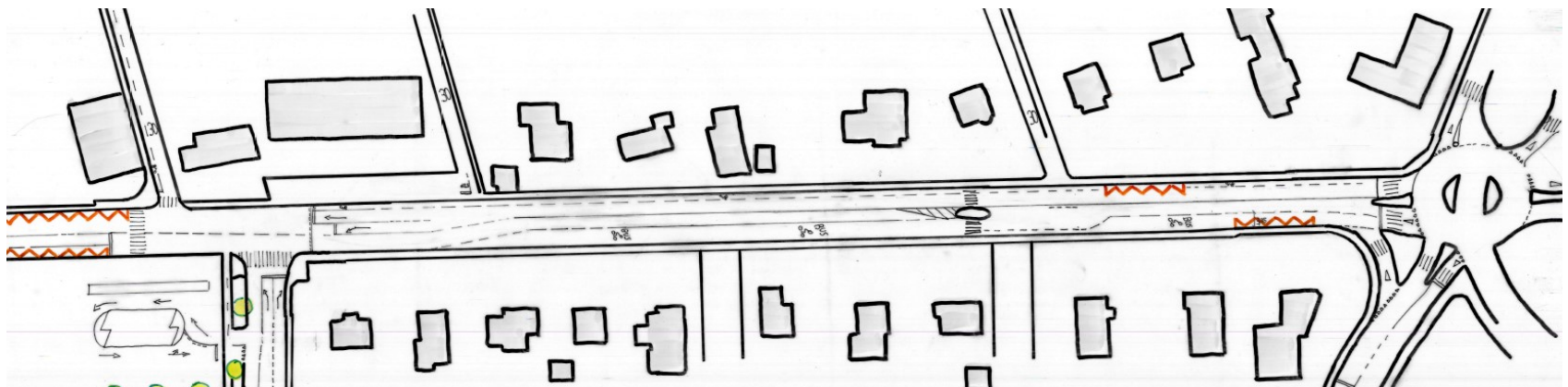
- Réaménagement du nœud tramway de Cornavin, lignes 14, 15 et 18 (30 MF), en lien avec la requalification de l'espace public autour de la gare



NOUVEAU PROJET DE LOI

➤ QUATRE NOUVEAUX PROJETS FINANCÉS :

- Amélioration vitesse commerciale route de St-Julien – pénétrante LMCE (7,8 MF)



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**